

Vos questions / nos réponses

VOYAGE EN RUSSIE AVEC TRAITEMENT SUBUTEX

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/04/2013 16:55

Bonjour

Je viens ici afin de tenter d'avoir une réponse à quelque chose qui me rend très anxieux pour mon futur proche.

En effet je suis actuellement un traitement au subutex depuis quelques années de 20 MG par jour.

je projette un voyage en Russie dans 3 mois mais je suis extrêmement inquiet quand à la légalité de mon traitement dans ce pays (pas dans l'espace Schengen) et il est très difficile et même impossible de trouver la moindre information sur la légalité du subutex dans ce pays ...

je n'ose même pas imaginer les problème que je pourrais y rencontrer si cela n'était pas légal.
cette réponse est très importante pour moi , ainsi je vous remercie par avance de toute l'aide que vous m'apporterez à ce sujet.

autoriser ou non ? démarche spécifique ?
document spécifique ?

cordialement

Mise en ligne le 15/04/2013

Bonjour,

Au delà de ne pas être signataire des accords Schengen, la Russie est un pays où, d'après nos recherches, les traitements de substitutions aux opiacés sont encore illégaux.

Il se pourrait donc que, même muni de vos documents de prescription, vous risquiez de sérieux ennuis en vous présentant à la douane avec votre traitement. L'importation de Subutex en Russie pourrait être considérée comme une forme de trafic de drogues.

Nous vous rejoignons sur le fait qu'il est difficile de trouver toutes ces informations, même auprès de l'ambassade et des consulats de Russie en France. Pour information, et si vous souhaitez prolonger vos recherches, voici les coordonnées téléphoniques de l'ambassade de Russie à Strasbourg: 03 88 36 73 15.

Cordialement.
